

## Conférence internationale Forêts tropicales : points d'étape et nouveaux défis

### Quelles orientations pour les acteurs français ?

Les 11-12 janvier 2012 a eu lieu, à Paris, la conférence internationale des acteurs français sur les forêts tropicales, organisée par les ministères en charge des affaires étrangères et de l'agriculture et le Fonds français pour l'environnement mondial, en partenariat avec le Groupe national sur les forêts tropicales (auquel participe Ecofor) et sous le haut patronage d'Alain Jupé, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes. Au-delà du point d'étape sur la politique française et du bilan des actions mises en œuvre par les différents acteurs (dont les secteurs de la finance et de la grande distribution), cette rencontre a permis un dialogue entre plus de 300 participants, français et étrangers. Ces échanges ont abouti à des propositions de pistes d'orientations de la politique française pour les années à venir. Ces éléments seront consignés dans un nouveau Livre blanc sur les forêts tropicales dont la publication est prévue pour le printemps, dans la perspective du Sommet Rio+20.

S'il fallait retenir un seul message, ce serait **l'urgence de prendre en compte les activités économiques et humaines**, fortement liées aux marchés et consommatrices d'espaces forestiers, pour promouvoir efficacement une gestion durable des forêts tropicales et limiter leur dégradation et disparition. En effet, ces activités économiques (agriculture, mines, infrastructures...), plus attrayantes que les activités forestières (productions de biens et services forestiers), s'installent sur des territoires initialement forestiers et se révèlent être les premières responsables de la dégradation et la disparition des forêts. Il s'agit d'intégrer ces changements d'usage des terres avec leur dimension sociale (dont le bien-être des populations) dans un contexte international de forte exigence environnementale. Les idées fortes sur ce thème se déclinent en trois axes.

- Au niveau local, un consensus se dégage pour à la fois promouvoir des aires protégées, mettre en œuvre une gestion durable des forêts fondée sur des bases scientifiques et limiter la pression, notamment foncière, sur les ressources forestières. Ceci passe par une volonté forte et la capacité des dirigeants, à tous les niveaux, d'élaborer, mettre en œuvre et faire respecter les lois, une fiscalité et des pratiques adéquates, en partenariat avec tous les acteurs concernés. Parmi ces derniers, les populations locales et autochtones dont le rôle primordial a été reconnu. La pertinence des aires protégées a été confirmée tant dans l'objectif de conservation que celui de restauration, avec, en particulier, le cas des réserves de biosphère où l'intérêt et le bien-être des populations sont mieux pris en compte. Les représentants de la recherche et des agences financières mondiales ont insisté sur le rôle primordial de la forêt comme pourvoyeur important d'emplois et regretté que les statistiques nationales (auxquelles se réfèrent les agences internationales) ne prennent pas en compte cette réalité.
- Au niveau national, les recommandations prônent la mise en cohérence des politiques sectorielles des gouvernements au regard du changement d'occupation des terres. Une bonne gouvernance doit également permettre aux Etats de se prémunir contre les décisions unilatérales de certaines autorités qui bafouent les politiques nationales.
- Au niveau international, le besoin d'instruments financiers innovants fait consensus et la coopération bilatérale et multilatérale reste un outil approprié et sollicité, qui peut néanmoins être amélioré. L'aide financière internationale pour les aires protégées doit à la fois porter sur des grands projets de conservation et des petits projets de restauration ; il importe que les grandes agences internationales soutiennent des projets d'une durée supérieure aux 2-3 ans de moyenne actuelle afin d'assurer une cohérence avec des objectifs à long terme. Les ONG ont particulièrement insisté sur l'importance d'une sensibilisation des consommateurs aux conséquences des modes de consommation occidentaux

qui accentuent la pression sur les forêts tropicales en induisant le changement d'utilisation des terres : conversion des terres forestières en terres agricoles – biocarburants, huile de palme... – ou exploitation pour les minerais utilisés dans nos produits de haute technologie. Elles ont aussi déploré la faible commercialisation des produits certifiés. Il a également été rappelé que les bois tropicaux représentent moins de 2% des bois échangés sur le marché international, confirmant que les enjeux de protection des forêts tropicales relèvent moins de l'exploitation forestière que des activités économiques concurrentes.

Un deuxième message important serait la nécessité d'**améliorer la connaissance sur les forêts tropicales et de partager les savoirs** afin d'aboutir à des actions fondées sur des mesures de plus en plus précises, fiables et permettant de suivre l'évolution des forêts. Malgré des acquis indéniables, les besoins de connaissance restent immenses. La plateforme scientifique et intergouvernementale sur la biodiversité et les services éco-systémiques, « IPBES, ou Giec de la biodiversité, reste à construire et ne vivra que si elle associe des acteurs légitimes pour parler des forêts tropicales » (dont les communautés locales et autochtones), a conclu l'ambassadeur délégué à l'environnement, Jean-Pierre Thébault. Parallèlement, des actions à l'interface entre science et politique s'avèrent essentielles.

Les **pistes retenues** pour les orientations de la politique française se déclinent ainsi :

- le soutien à la recherche scientifique pour l'amélioration du savoir sur les forêts au service des politiques ;
- l'amélioration de la gouvernance sur le terrain aux échelles locale, régionale et dans les enceintes internationales ;
  - o en tenant compte des aspects culturels et en reconnaissant la dimension essentielle de l'efficacité de l'action à l'échelle locale (pertinence et complémentarité des petits et grands projets, diversification et amélioration des modes de financements) ;
  - o en soutenant l'initiative régionale du Partenariat pour le Bassin du Congo et en contribuant au succès de l'initiative amorcée par la conférence de Brazzaville en juin 2011 d'une coopération entre les trois grands bassins forestiers mondiaux visant à la mise en place d'une coopération Sud/Sud voire Sud-Sud/Nord ;
  - o en œuvrant, au niveau international, à la cohérence des politiques sectorielles européennes (pour la prise en compte des enjeux actuellement oubliés, aussi bien par la Direction générale du commerce que par celles de l'énergie ou de l'environnement) et à la création d'une Organisation mondiale de l'Environnement, première étape vers une reconnaissance du caractère transversal du sujet forestier ;
- la préparation d'un Sommet Rio+20 qui, tirant les leçons des 20 années passées, apporte un nouvel espoir avec la reconnaissance de la question forestière comme élément clé du développement durable.

Alors que le Groupe national sur les forêts tropicales fête ses dix ans, cette conférence renouvelle ses missions. Le Gip Ecofor, aux côtés des instituts de recherche (Cirad, Cnrs, Inra, Ird, Mnhn, Cifor...) et des universités (Paris 6, Montpellier 2...), continuera de s'impliquer pour l'avancement de la recherche forestière tropicale en partenariat avec les gestionnaires et les décideurs politiques. En complément des thèmes évoqués durant cette conférence, la formation est également un sujet essentiel qui devrait être abordé dans le Livre blanc sur les forêts tropicales en cours de révision.